

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 50 (1921)  
**Heft:** 12

**Artikel:** L'école sur mesure  
**Autor:** Overney, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039165>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'école sur mesure <sup>1</sup>

---

Nous pensions avec S. Lemaître que Rousseau et ses utopies pédagogiques étaient morts ; « l'école sur mesure » nous montre que Rousseau vit encore dans sa pédagogie.

Sous ce titre, à tout le moins équivoque, M. Claparède a publié le texte d'une de ses conférences à l'Université de Genève. Par « école sur mesure » il entend « l'école — le collège — adaptée à la mentalité, aux aptitudes d'un chacun ». Et c'est ce qui l'amène à la division suivante : « 1<sup>o</sup> Existences des diversités individuelles d'aptitude ; 2<sup>o</sup> Nécessité pédagogique d'en tenir compte ; 3<sup>o</sup> Façons d'en tenir compte ; 4<sup>o</sup> Façons de les déterminer. »

Il n'est certes guère nécessaire de démontrer l'existence des diversités d'aptitudes. Il suffit d'observer. L'on trouvera des élèves qu'une disposition naturelle pousse « à se comporter d'une certaine façon, à comprendre ou sentir de préférence certaines choses, à exécuter certains genres de travaux ». Et voilà précisément l'aptitude, chose fort complexe, comprenant en soi « beaucoup de qualités intellectuelles ou affectives ».

Ceci posé, le conférencier indique rapidement la différence existant entre l'aptitude et le goût, puisqu'aussi bien l'on peut avoir du goût pour un genre de travail sans y avoir l'aptitude requise. Il y a de mauvais peintres, des rimailleurs, d'incohérents romanciers précisément parce que le goût se trouve parfois sans l'aptitude.

Dans l'éducation, il est important de savoir jusqu'à quel point le manque d'aptitude est apparent ou réel. Un élève ne montrera aucun enthousiasme pour certaines matières bien que l'aptitude et le goût ne lui fassent pas défaut parce qu'un enseignement mal compris l'aura rebuté. Question de mise au point.

Mais M. Claparède oublie ici que telle aptitude peut n'être pas constatée chez un élève parce qu'elle ne s'est pas encore réveillée. Elle existe en puissance seulement, mais non en acte. Une parole, une lecture la feront naître et cela très tard parfois. D'ailleurs « ses aptitudes présentent, en outre, des différences de quantité et des différences de qualité ». En effet ; prenons deux élèves. Ils peuvent se distinguer l'un de l'autre par le fait que le premier est dessinateur et le deuxième poète, ou parce que l'un est meilleur dessinateur ou meilleur poète que l'autre. L'école tient compte des différences quantitatives puisqu'elle indique par une note la valeur du travail présenté, mais elle néglige la différence qualitative. Et M. Claparède proteste contre ce mode de faire. Est-il bien possible pratiquement de tenir compte de cette seconde différence ? Serait-ce même loyal à un

<sup>1</sup> Une plaquette, librairie Payot, Genève.

examen ? En tout cas, poser la question n'est pas la résoudre. Mais nous aurions désiré que M. Claparède expliquât plus clairement et plus complètement cette méthode nouvelle et audacieuse.

L'auteur distingue ensuite les différents types assez généraux d'esprits : les observateurs, les réfléchis, les intellectuels, les manuels ; ou selon la répartition d'Ostwald : les romantiques... originaux, aux réactions rapides ; les classiques... érudits, persévérants, à la production considérable, mais lente... — (Par exemple : Bossuet, Pascal, Molière, Racine) — ou bien selon le docteur de Madaz : les travailleurs et les combattants...

Toutes ces divisions, intéressantes peut-être spéculativement, perdent leur intérêt dans le domaine pratique. Elles supposent des cas simples ; or, dans la nature, il n'y a jamais de cas simples, mais bien des cas complexes. Considérons cependant que l'on désigne par ces distinctions l'aptitude prédominante.

M. Claparède cite ensuite une comparaison de l'énergie humaine avec l'énergie physique. Celle-ci est le produit de deux facteurs : le facteur « capacité » et le facteur « tension ». Dans l'énergie intellectuelle le facteur « capacité » serait représenté par l'ensemble des connaissances et le facteur « tension » par cette qualité du caractère (volonté, emprise sur soi) qui permet à l'homme de mettre en valeur ses connaissances. Or, l'un ou l'autre de ces deux facteurs peut l'emporter, d'où une nouvelle complexité. Nous nous demandons s'il est exact de comparer l'énergie intellectuelle à l'énergie physique et d'appliquer à l'ordre moral des distinctions se rapportant à l'ordre physique. Nous ne le pensons pas. Ces divisions mathématiques trouvent leur raison d'être dans un fait matériel, mais non dans un acte immatériel, intellectuel. Distinguons également la diversité dans l'aptitude générale ou « intelligence globale ». D'aucuns sont très intelligents, d'autres le sont moins, d'autres ne le sont pas.

\* \* \*

Il y a donc différents types généraux d'esprits qui demandent à être développés selon leurs tendances. Faut-il tenir compte de ces directives spéciales ? L'école le fait-elle ? Rappelons-nous « qu'on ne commande à la nature qu'en lui obéissant » jusqu'à un certain point du moins, et nous concluons que jusqu'à un certain point l'école doit en tenir compte, mais non toujours et complètement comme semble le laisser entendre, paradoxalement, M. Claparède.

L'école le fait-elle ? M. Claparède répond : non.

Ne serait-il pas ici trop absolu ? L'école le fait dans la mesure où il lui est possible de le faire et où il convient de le faire. Ce n'est pas l'idéal, mais quelle serait la méthode idéale dans ce domaine ? Est-il possible vraiment, et même simplement logique, de créer des catégories dans les esprits qui varient avec chaque individu, avec chaque personnalité ? Il faudrait alors un précepteur par élève ; doctrine rousseauiste, aux déplorables procédés, que Claparède rejette et à

laquelle il aboutit pourtant si l'on veut rigoureusement tirer la conclusion de ses affirmations.

Alors ?... Mais n'anticipons pas.

L'école, dit M. Claparède, se conforme au type de l'élève moyen « qu'elle a créé à son image, type monstrueux et contre nature ». En cela, « elle s'est montrée l'héritière fidèle et aveugle du passé, car l'homme moyen... sans reliefs parce que sans lumières et sans ombres, tel était l'idéal de jadis ».

Il faut croire l'héritage fort ancien, car, pour corroborer son affirmation, M. Claparède cite un texte de 1662, du Sieur de la Chambre, où l'auteur prouve que « toutes les inclinations naturelles sont des défauts ».

Il nous semble que la pédagogie actuelle n'en est plus là et qu'elle a singulièrement évolué depuis ce même temps où l'auteur de cette pittoresque psychologie écrivait que « les vertus sont des défauts qui altèrent la perfection naturelle qui convient à la nature humaine »... Et si l'évolution ne s'est pas faite, c'est tant pis pour les pédagogues. D'ailleurs, plus avant dans le texte je lis : « La perfection de l'homme est d'être indifférent à une vertu particulière, il faut qu'il soit capable de toutes. » Voilà bien la perfection idéale qui demeurera l'idéale perfection de tous les temps ; mais l'affirmation nous paraît très erronée, qui fait de la médiocrité l'idéal d'autrefois. L'histoire est là qui prouve tout le contraire. Combien d'illustres personnages dont le nom est immortel sont partis de la plus humble condition sociale et sont arrivés parce qu'ils ont voulu monter toujours degré à degré, vers leur idéal, rester fidèle, malgré tout, à cet idéal que leur cœur vaillant avait placé très haut. Avaient-ils donc la médiocrité dans le champ de leur idéal les féaux chevaliers qui partaient jadis pour les Croisades ? Et Bayard ? et saint Vincent de Paul ? et Louis Veillot ? et François Coppée ? Nous aimerions savoir aussi pourquoi l'élève moyen est une monstruosité, un type contre nature ?

Et d'abord qu'est-ce que l'élève moyen ? Est-ce celui qui est doué pour toutes les disciplines sans être doué brillamment pour aucune ? C'est alors une honnête médiocrité, mais pourquoi un type « contre nature » ? Il y a les élèves forts, il y a les faibles, ... et il n'y aurait pas les moyens ? Est-ce, comme semble le laisser entendre l'auteur, ce type d'élève qui doit se conformer au programme et étudier toutes les branches même s'il n'a ni goût, ni aptitudes pour l'une d'elles ? Si oui, pourquoi ce type objectif est-il « contre nature » ?

Contrairement à ce qu'en pense M. Claparède, nous trouvons la chose fort logique ; il faut à chacun une culture générale qui ne sera pas obtenue en ne développant que les branches pour lesquelles il a une aptitude très marquée. Partant du principe de M. Claparède, il faut conclure qu'un enfant doué remarquablement pour le piano ne devrait faire presque que du piano. Belle méthode, vraiment ! Mais consolons-nous, Rousseau nous a dit que la nature fera le reste !...

Elle le fera... si elle le peut !

Appliquons cette méthode très osée et voyons sincèrement le but que nous atteignons. En développant spécialement les branches pour lesquelles l'élève a une aptitude très marquée, en respectant absolument les aptitudes individuelles, nous arrivons, en définitive, à obtenir quoi ? Un type monstrueux (au sens où les latins prenaient ce mot), un type inutile à la société. Or l'homme a bien comme caractéristique d'être sociable. L'on ne peut cependant pas supprimer la société, ses lois, ses usages, ses exigences. Que fera alors la nature ?

(A suivre.)

A. OVERNEY.



## Le « Bulletin » et le « Faisceau »

On voit souvent des gens qui aiment à parler de choses sur lesquelles ils sont incompetents. Je suis de ce nombre. C'est ce qui me donne l'envie de dire un mot à propos de la fusion projetée du *Bulletin pédagogique* et du *Faisceau*, acceptant d'avance toutes contradictions.

Cette fusion est-elle désirable ? Oui et non. Oui, si l'on considère l'*unité* et l'*économie*. L'est-elle sous d'autres rapports ? Je suis encore sceptique. Je prends *unité* dans le sens de fusion, ce qui n'est pas tout à fait synonyme d'*union* et encore moins de *désunion*, je me hâte de le dire, car il peut y avoir union, et même parfaite union, sans qu'il y ait fusion.

Les buts de ces deux organes ne sont pas les mêmes. Ils ne sont pas contraires non plus ; ils sont plutôt parallèles. Ils peuvent et ils doivent se prêter un mutuel appui : émules et non pas rivaux. Mais voici ce qui les différencie.

Le *Bulletin pédagogique* est l'organe de la Société d'éducation. Celle-ci, fondée à une époque critique, a pour but essentiel la défense de l'école catholique, c'est-à-dire chrétienne, dans son sens le plus complet, le plus intégral, en même temps que de travailler au progrès de l'instruction. Son but est encore et sera toujours le même. Le *Bulletin* est donc un organe catholique.

Le *Faisceau* est l'organe de la Société de secours mutuel du corps enseignant. Cela ne l'empêche nullement, d'ailleurs, de s'occuper d'éducation et d'instruction, comme d'un autre côté rien n'empêche non plus le *Bulletin* de s'occuper des intérêts matériels du corps enseignant. *Mais* alors !... me dira-t-on, la réunion des deux revues doit être toute naturelle. C'est qu'il y a encore un *mais*...

De la caisse de retraite font partie de droit et obligatoirement les institutrices et les instituteurs protestants. Ils peuvent être membres aussi de la Société de secours mutuel et il serait regrettable